



CAPITAINE PAUL BARRIL
GUERRES SECRÈTES À L'ÉLYSÉE

Un conseiller de François Mitterrand qui se suicide à l'Élysée sans que personne ait rien entendu.

Un ministre de la Défense qui, au téléphone, menace de mort un officier de gendarmerie.

Des centaines d'écoutes téléphoniques illégales, lancées parce qu'un écrivain menace les secrets du chef de l'État.

D'illustres journalistes manipulés comme à plaisir ou se prêtant aux manœuvres du pouvoir.

Décès suspects, espionnage de milliers de citoyens, corruption, tel est le bilan de la «police politique» qui s'était clandestinement mise en place à l'Élysée durant les deux septennats de François Mitterrand. Ce n'est pas l'effet d'une bombe que cet ouvrage va produire, mais celui d'une véritable explosion en chaîne.

Paul Barril, l'ancien responsable du GIGN, ouvre ses dossiers les plus confidentiels, produit des photos et des documents inédits. Les accusations qu'il porte sont d'une gravité extrême et justifient qu'il en appelle, comme hier pour le SAC gaulliste, à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les agissements de la «cellule anti-terroriste» de l'Élysée entre 1981 et 1995.

Photo : D.R.



9 782226 087263

ISBN 2-226-08726-5
130,00 F TTC

CAPITAINE PAUL
BARRIL

GUERRES SECRÈTES
À L'ÉLYSÉE

QUATORZE ANS DE COUPS TORDUS
LA "POLICE POLITIQUE" DE MITTERRAND
LE PSEUDO-JOURNALISME D'INVESTIGATION
ÉCOUTES ILLÉGALES ET SUICIDES EN SÉRIE
TRAHISONS ET MENSONGES D'ÉTAT
ÉMINENCES GRISES ET CABINET NOIR

ALBIN MICHEL

Pour peu que vous n'ayez pas un alibi en béton, c'est la prison garantie ! Par chance, le 7 janvier 1996, j'étais dans les émirats depuis un mois, en compagnie de deux chefs d'État. Ouf ! Sauvé, encore une fois ! *Le Canard enchaîné*, toujours à la pointe de l'information, publiera l'histoire fin février 1996. Du « Barril Canada Dry ». Il ressemblait à Paul Barril, mais ce n'était pas lui !

Ces liaisons complexes n'ont pas découragé ARC consultants international de présenter sa candidature pour le juteux marché de la sécurité des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville. Dont, soit dit en passant, Christian Prouteau, alors devenu préfet, était le grand coordinateur. Ce sera un succès, notamment grâce à un génial système informatique de surveillance, alors tout nouveau. Évitions les amalgames douteux. J'en ai personnellement souffert. En revanche, il me paraît temps de mettre sur la table quelques dossiers bien particuliers, dont celui de l'affaire des missiles Mistral.

Tard le soir, mon téléphone sonne. Bizarre. Peu de personnes possèdent le numéro de mon portable. C'est François de Grossouvre. Il me semble nerveux.

– Bonsoir mon petit Paul... C'est très urgent !

– Bonsoir, monsieur.

– Vous connaissez des gens au Congo, je crois ?

– Heu... Heu.

– Venez me voir. Je vous attends quai Branly. Je donne des ordres pour vous laisser entrer, en bas.

– Bien, monsieur. Je serai là dans une demi-heure.

A peine arrivé dans son appartement, François de Grossouvre, visiblement inquiet, m'apostrophe :

– Vous n'avez pas fait de bêtises au Congo, au moins ?

– Je ne comprends pas, monsieur !... Je connais...

François de Grossouvre me coupe alors la parole :

– Ce soir, avant de quitter mon bureau à l'Élysée, Audibert est venu taper à ma porte. Il a prétexté son départ du palais pour venir me dire au revoir, car il est nommé ambassadeur à Alger. Tu parles ! Il ne peut pas me voir ! Il y a au moins trois ans que l'on ne s'est pas parlé, alors que son bureau est à côté du mien. C'est un ancien communiste. Je suis sûr qu'il est toujours en

contact avec l'appareil clandestin du PCF sur le continent africain. Bref, il est venu me prévenir que demain, j'allais être mis en cause, avec toi mon petit Paul, par le président, dans une histoire de vente de missiles au Congo. Il s'agit sûrement d'un piège !

Je tombai des nues, mais je promis d'activer mes réseaux, ainsi que mes amis spécialistes du Congo, puis de lui en rendre compte. Par écrit. L'affaire des missiles Mistral commençait pour moi.

Tout débute le 9 mars 1989 quand la police judiciaire arrête, à Tignes, un jeune homme d'affaires français, Thierry Miaillier, âgé de 38 ans. L'affaire met une fois de plus en cause des proches de la société ARC consultants international.

Elle entraînera, d'autre part, l'éviction de la « cellule » du lieutenant-colonel Esquivié, dit « Aramis », sur décision personnelle du président François Mitterrand.

Thierry Miaillier, spécialiste de l'Afrique et brillant professionnel, vit de commissions d'intermédiaire perçues dans le commerce international de l'armement et de l'équipement. Il a travaillé pour Matra. C'est un proche de Gérard Alloncle et de Jean-Louis Chanas. Fin 1987, une photo prise sur le stand de la société ARC consultants international, durant le salon Milipol, le montre en compagnie de Michel Mauchand, de la « bande des treize », reconverti dans la protection rapprochée du PDG de la Régie Renault, Raymond Lévy. Le juge d'instruction de Paris, Marie-Paule Morrachini, qui instruit une plainte à l'encontre de Thierry Miaillier, émanant du ministère de la Défense, pour escroquerie, faux et usage de faux, décide de l'incarcérer. Il venait d'acheter, à la Madeleine, quartier chic de Paris, un appartement d'une valeur de 1,5 million de francs. Selon une indication des services français, ce sage investissement dans la pierre blonde pourrait représenter la valeur d'une commission récemment perçue pour la vente de missiles Mistral à un pays d'Afrique. A quel pays ? C'est tout le problème. Thierry Miaillier a longtemps vécu au Zaïre, où il a vendu du matériel pour le compte des Belges. Ami du colonel Sassou N'guesso, président de la République populaire du Congo, il est également lié au grand patron des services de sécurité congolais, le colonel Emmanuel

Ngouelondele. C'est la signature de ce dernier qui apparaît, sur papier à en-tête de la République populaire du Congo, pour la commande des cinquante missiles. Ces derniers sont en fait, selon le ministère français de la Défense, destinés à Jonas Savimbi, le chef de la guérilla en Angola, l'UNITA. Même le président du Gabon Omar Bongo et les services spéciaux d'Afrique du Sud mettront leur « grain de sel » dans cette transaction à tiroirs. Cela « chauffe » pour Thierry Miaillier, mais surtout pour le colonel Ngouelondele. La France met la pression sur le Congo, dont le chef de l'État découvre, avec stupéfaction, que le Trésor congolais, exsangue, aurait déjà versé cash, sur un compte bancaire, la somme de 15 millions de francs au titre d'« avance sur la commande ». Or, le Congo n'a aucun besoin de ces missiles ! Il n'a d'ailleurs rien commandé ni rien signé, comme le jure devant ses supérieurs le colonel Ngouelondele.

Le 15 mars 1989, Sassou N'guessou, président du Congo, dépêche une délégation spéciale à Vélizy, au siège de Matra, pour démêler les nœuds de cet imbroglio militaro-financier. Thierry Miaillier n'est pas le seul soupçonné. Il nie toute responsabilité dans ce dossier, ayant, dit-il, bien « empoché une commission » mais sur un autre dossier. De leur côté, les Français poussent l'enquête. Les Mistral, à l'époque, sont au top de la technologie militaire. Très récents, même l'armée française ne les a pas encore en dotation ! Ce sont donc de vrais « bijoux », encore tout « neufs » sur le marché de l'armement. Le colonel Ngouelondele est bien connu à Paris. Originaire de Gamboma, c'est un Batéké, l'ethnie des plateaux de Brazzaville et de Djambala, une tribu stratégique, influente au Congo mais aussi au Gabon, car c'est celle du président el Hadj Omar Bongo. Officier d'ordonnance du militaire marxiste-léniniste (pro-chinois) Marien N'gouabi, chef d'État du Congo assassiné en 1977, il ne souffre pas de cette disparition. Bien au contraire. Il devient, à sa mort, directeur de la toute-puissante sécurité d'État congolaise. Ancien attaché militaire en poste à Paris, il a suivi un « stage idéologique » en Allemagne de l'Est, en 1975. Créateur du Frolibaba, le Front de libération des Batékés et Bangouegoulous, il a l'appui des huit cents Batékés affectés à la sécurité d'État, sur un effectif total de quatorze cents hommes. En outre, il dispose de sa propre cellule

d'action et d'investigation, forte de trente hommes, tous formés en Algérie ou à Cuba. Mais l'Afrique reste l'Afrique, un continent complexe. Le colonel Ngouelondele est aussi un ami, très ancien et très proche, du colonel Robert, l'homme des réseaux Foccart en Afrique noire, longtemps ambassadeur de France au Gabon. Formé, à l'origine, à l'école de Melun de la gendarmerie nationale, tout comme moi, le colonel Ngouelondele est aussi lié à son ancien camarade de promotion de Melun... Jean-Louis Esquivié. Il n'est donc pas surprenant, au vu de ces données, que la sécurité militaire française, et plusieurs autres services, se soient penchés de près sur l'affaire des missiles Mistral.

L'enquête démontre que le colonel congolais n'est pas seulement un proche de Jean-Louis Esquivié. Il est aussi étroitement lié à Gérard Alloncle, le numéro un de la liste de la « bande des treize » de la société ARC consultants international, l'homme de Raymond Gérard SA. Selon un rapport d'enquête interne à la DGSE, le colonel Ngouelondele connaît aussi Jean-Louis Chanas, au domicile duquel, à Orléans, auraient eu lieu, durant la même période, des rencontres intéressantes.

Cette version est, bien sûr, contestée par les intéressés qui, sans pouvoir nier quelques coïncidences et rapprochements, ne reconnaissent ni les liens spéciaux entre la société ARC consultants international et le « cabinet noir » de l'Élysée, ni aucun trafic d'armes ou de missiles, ni encore avoir eu des contacts avec des services étrangers, pourtant actifs au Congo, notamment ceux d'Israël. Détail amusant : en 1996, la fille du président Lissouba a épousé le colonel israélien, chef de la sécurité présidentielle. Dans ces matières obscures, les preuves sont rares. Le temps efface tout, comme le sable du désert sous l'effet du vent. Informé de l'affaire en janvier 1989, le président Mitterrand prend alors deux sages décisions. D'abord, l'ouverture d'une enquête, et le choix de son responsable. Le colonel Echout étant trop absorbé par l'affaire des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature, c'est le général Fleury, chef d'état-major particulier du président de la République, qui se voit prié de démêler l'écheveau des missiles Mistral. Une mission de confiance, bien sûr, et qui demande du tact. Le général Fleury ira très vite pour remonter jusqu'à Esquivié et au Certificat d'exportation internationale

de matériel de guerre (CEIMG). Aviateur de métier, il recevra deux mois plus tard sa cinquième étoile, et sera nommé chef d'état-major de l'armée de l'air. Entre-temps, il fait son rapport au président Mitterrand et suggère quelques mesures d'urgence à prendre. Parmi celles-ci, le départ immédiat de Jean-Louis Esquivié de l'Élysée, qui « serait intervenu » par téléphone auprès de la Défense afin de faire accélérer la signature du CEIMG, en se recommandant de Jean-Christophe Mitterrand.

C'était faux, évidemment ! Le président Mitterrand, mis en garde par François de Grossouvre, en avait parlé à Jean-Christophe devant sa mère, qui s'indigna haut et fort de pareils soupçons portés sur son fils favori. Saisi d'une vocation soudaine, Jean-Louis Esquivié demande spontanément sa mutation pour le prestigieux groupement de gendarmerie de Créteil, dans le Val-de-Marne, à une trentaine de kilomètres de Paris.

Sur le plan judiciaire, tout sera clos par un non-lieu majestueux, au terme de trois années d'enquête. Thierry Miaillier a pu fournir des explications parfaitement convaincantes. Sa responsabilité est écartée. Il en va de même pour celle du colonel Ngouelondele. Satisfaisant pour les intéressés, le non-lieu ne suffit évidemment pas à donner les clés de cette affaire.

La mise à feu médiatique du dossier s'opéra par l'intermédiaire de *L'Événement du jeudi*. Un montage compliqué avait été imaginé dans le but de compromettre « Papamadit », Jean-Christophe, le fils du président, tout en affaiblissant « Monamimadit », c'est-à-dire François de Grossouvre. L'idée consistait à nous faire apparaître, tous deux, comme les auteurs d'une machination tortueuse, visant en priorité le fils du président Mitterrand.

Dans son numéro du 7 au 13 juin 1990, sur trois pages détaillées, *L'Événement du jeudi* dénonça certains aspects des brumeuses activités du « chargé des affaires africaines » mandaté par l'Élysée, Jean-Christophe Mitterrand. A lui seul, le titre de l'article sent le soufre : « Afrique : la faillite de la politique française », avec pour surtitre : « Les tribulations du fils de Tonton ». Pêle-mêle, il est question d'affairisme, du siège qu'il occupa trop longtemps au conseil d'administration de la société gabonaise d'exploitation du manganèse, la Comilog, et de ses frasques dans certains quartiers chauds de la capitale togolaise, Lomé, et à

Libreville, au Gabon. Il lui est aussi reproché de ne pas s'occuper des dossiers africains incombant à ses fonctions. Déjà en décembre 1988, Jean Audibert, alors conseiller diplomatique de l'Élysée, avait mis en garde le président Mitterrand sur les dérives africaines de son fils Jean-Christophe. Sans résultat. Ce scandale perturba cette fois François Mitterrand, ainsi que son épouse Danielle, leurs familiers, amis et proches. Au point que le président songea même à démissionner durant l'été 1990, ce qui ne s'était jamais produit auparavant. Ce fait est confirmé par Michel Charasse, son conseiller et l'un de ses plus fidèles jusqu'à la fin.

L'Événement du jeudi tira une seconde salve en juillet 1990, dénonçant, cette fois, les liens étroits existant depuis des années entre Jean-Christophe Mitterrand et l'important holding Adefi présidé par son ami d'enfance Jean-Pierre Fleury. Ce dernier agissait en intermédiaire incontournable, ses activités multiples favorisant l'obtention, à son profit, d'un grand nombre de marchés africains. L'épouse de Jean-Christophe Mitterrand était salariée par l'Adefi. « Minouche » percevait 30 000 F chaque mois. Il y avait plus grave. Outre l'affairisme une nouvelle fois dénoncé, l'article précisait que l'une des sociétés mises en cause, Dolce Vita, avait filmé des opposants congolais et camerounais manifestant à Paris. Ces images furent retrouvées entre les mains des hommes des services de sécurité de ces pays, prouvant ainsi de sombres compromissions. En effet, la cession de ces documents, dans un but répressif, est de loin l'aspect le plus répugnant de cette affaire : la possibilité d'exercer sur les familles des manifestants d'horribles pressions avait été donnée aux États concernés.

De quoi déstabiliser François Mitterrand, alors favorable aux thèses défendues par SOS-Racisme, le président ayant même manifesté dans Paris, aux côtés de son leader charismatique, Harlem Désir.

D'autant qu'à l'époque le président devait gérer également l'amitié de son autre fils, Gilbert, avec Jean-Michel Boucheron, maire socialiste d'Angoulême impliqué dans une importante affaire de fonds municipaux détournés. L'histoire défrayait la chronique journalistique, ajoutant au climat de décomposition qui marqua la fin du règne.

Le président Mitterrand et les siens décidèrent de faire face.

Une plainte fut déposée par l'Élysée. Sur la prière insistante de Gilles Ménage et du président Mitterrand, le président congolais Sassou N'guesso déposa plainte à son tour, au nom de la République populaire du Congo. Il choisit un avocat, sans doute librement, mais, par un hasard extraordinaire, ce fut... M^e Burguburu, le mari de la dévouée secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature ! L'avocat Burguburu eut en charge de défendre les intérêts floués de l'État congolais, dans l'affaire des missiles Mistral. Et certains osaient prétendre que les valeurs républicaines étaient menacées par... le capitaine Barril !

L'Événement du jeudi fut condamné à payer 80 000 F. Cette décision de justice fut ensuite annulée en appel et l'hebdomadaire en est sorti renforcé. La vérité également.

Toujours durant l'été 1990, d'autres tracasseries « familiales » ruinaient le président. Sa double vie menaçait d'être révélée et François de Grossouvre, détenteur du secret, était dans le colimateur de Gilles Ménage et de son « cabinet noir ». Cette dimension explique, plus encore, l'hésitation de François Mitterrand à se maintenir au pouvoir. Pour ma part, je conserve de cet été-là le souvenir d'un François de Grossouvre passant du statut de confident à celui d'ennemi quand, par médias interposés, il décida d'alerter l'opinion sur les turpitudes des uns et des autres. Le clan lui voua dès lors une haine mortelle.

Ces épisodes africains démontrent que la « cellule » élyséenne et ses différents cercles d'influences avaient étendu leurs activités bien au-delà de la vocation d'origine de la « cellule » Prouteau. Ils occupaient à présent le terrain des « affaires africaines » et des ventes d'armes.

La « cellule » était devenue un « service secret » spécial, en marge des services officiels. Ses intérêts s'enchevêtraient avec ceux de sociétés de sécurité privée, et d'un nouveau type de mercenaires, plus « affairistes », plus politiques, et certainement moins romantiques que les sympathiques « chiens de guerre » et autres « soldats perdus » de l'époque Denard-Dulac. Encore aujourd'hui, des mini-cellules construisent des essaims sur le même modèle, et sous l'influence directe des hommes de Gilles

Ménage, dans divers palais présidentiels africains : en Côte-d'Ivoire où officie Alain Le Caro, l'ancien chef du GSPR, au Togo où a échoué Montoya, et enfin au Congo, avec la présence des « Gilleron boys ». Sur place, ces hommes ont une influence certaine.

C'est Pierre-Yves Gilleron, par exemple, qui est intervenu directement, et par écrit, pour obtenir, en faveur du régime rwandais, la livraison par la France d'un nouvel avion présidentiel. Cette démarche est extravagante car très éloignée des tâches dévolues à un simple « conseiller privé » en matière de sécurité. « Où s'arrêteront-ils ? » me disait François de Grossouvre. Pierre-Yves Gilleron venait de quitter, officiellement, les rangs de la « cellule ». Il travaillait, en principe, à son compte et offrait ses conseils avisés aux dirigeants rwandais pour la réorganisation de leur service de renseignement. A ce titre, il est également intervenu auprès des autorités françaises afin de défendre les intérêts de l'ambassadeur du Rwanda, durement traité par la police lors de son arrivée à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, et accusé d'être mêlé à un « important trafic de drogue ». Bien sûr, aucune trace ne sera trouvée !

Véritable homme orchestre des « affaires africaines », Pierre-Yves Gilleron est devenu l'associé de l'homme d'affaires belgozaïrois aux activités multiformes Bele Calo, résidant à Paris. Ces activités n'empêchent pas l'ancien commissaire de la DST de créer pour son compte la société Iris analyse. Adressée au directeur de cabinet de Thierry de Beaucé, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères avant de se replier sur l'Élysée comme chargé de mission, cette lettre du 17 août 1989 vaut tous les discours.

Pierre-Yves Gilleron écrit en effet, à propos du remplacement de l'avion du président de la République du Rwanda :

Le Président, par le canal autorisé du docteur Bele Calo, son ami personnel, homme d'une remarquable discrétion et d'une grande probité qu'il a spécialement désigné pour mener à terme ce dossier, selon des modalités qu'il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de lui préciser, confirme la priorité qu'il accorde au traitement de celui-ci. Il envisage, d'ailleurs, de charger son ministre des Affaires étrangères, qui séjournera à Paris en cette fin de mois, d'un message pour le président de la République française, aux fins de lui confirmer cet

intérêt et s'en remettre à toute suggestion qui pourrait lui être soumise, lui-même s'engageant à offrir toute contrepartie que vous pourriez souhaiter, lors des négociations qui ne manqueront point de s'ouvrir.

Toutefois, aux fins de vous assurer la plus totale discrétion dans le traitement de cette affaire, tant sur un plan intérieur qu'international, une indiscretion de presse ayant déjà porté, en début de mois, celle-ci sur la place publique, à Kigali, le président du Rwanda ne souhaite point multiplier les intervenants. Seul monsieur le docteur Bele Calo demeure désigné comme interlocuteur, sauf avis contraire de votre part.

Demeurant à votre entière disposition pour tout éclaircissement que vous pourriez solliciter et, vous assurant des plus totales discrétion et loyauté de monsieur le docteur Bele Calo, que je puis vous faire rencontrer à une date qu'il vous appartiendra de fixer, je vous prie, etc.

Au fil de mes propres pérégrinations africaines, j'ai recueilli de nombreux témoignages, et une bonne quantité de documents, sur les pratiques des « proches de la cellule ». Il y a « Bernard », ex-membre de la DGSE, un de la « bande des treize » actionnaires fondateurs d'ARC consultants international, qui veilla longtemps sur les intérêts de la Guinée, avant d'y être remplacé par Lucien-Aimé Blanc, l'ex-patron de l'Office central de répression du banditisme (OCRB), l'ancien maître à penser de Charles Pellegrini, aujourd'hui en Centrafrique. Il y a le colonel Manton, exécuté par l'opposition centrafricaine, et qui est lié à une Eurasienne d'une grande beauté travaillant pour le compte de la DGSE au contrôle des communications téléphoniques de la ville de Bangui. Il avait installé, sur l'ensemble de la ville, la bagatelle de vingt-cinq puissants réémetteurs radios de 25 watts, reliés à un réseau de six cent quatre-vingts postes radio Motorola portables, utilisés uniquement par ses hommes de confiance. Du jamais vu en matière de quadrillage. Et ce avec des fonds provenant du ministère de la Coopération, évidemment. Il y a également Alain Le Caro, le chef des cent quatorze gendarmes parachutistes d'élite du Groupement de sécurité de la présidence de la République (GSPR), reconverti d'abord en Côte-d'Ivoire, puis dans d'autres contrées africaines, et qui n'a pu se soustraire totalement,

semble-t-il, à certaines tentations. Il ne sera pas épargné par le vaste coup de balai qui suivra l'affaire des missiles Mistral faussement commandés par la sécurité d'État de la République populaire du Congo. François Mitterrand est intervenu, personnellement, pour l'écarter. Cet intérêt soudain pour « l'intendance » avait été suscité par une brève conversation avec l'un de ses gardes du corps dans la cour du château de Souzy-la-Briche.

— Comment allez-vous F. ? Je ne vous vois plus.

— Moi ça va, je vous remercie, monsieur le président. Moi ça va, mais tout ne va pas ! Il se passe des choses pas très nettes au GSPR.

— Ah bon ! Expliquez-moi un peu ça.

Le garde du corps relata donc une histoire étrange où apparaît un cheval, commandé par le président et acheté pour Mazarine. Jusque-là, tout va bien. Toutefois, une différence de 50 000 F sur la valeur réelle du cheval, due sans doute à une erreur d'informatique, agacera le président Mitterrand. Pas de quoi fouetter un gendarme parachutiste ! Seulement, pour le plus grand malheur d'Alain Le Caro, suivit une troublante mésaventure survenue à un jeune et brillant homme d'affaires africain, une histoire de racket qui commence en roman d'amour et finit par le départ dans le secteur privé du « patron » du GSPR.

Les règlements de la gendarmerie nationale sont stricts. Les « liaisons dangereuses » y sont codifiées. Les rivalités d'hommes autour d'une même femme sont systématiquement sanctionnées par la mutation de l'un ou de l'autre. Bref, Christian Prouteau a dû un jour arbitrer une rectification de la carte du Tendre au sein de la garde présidentielle. Toujours très politique, il trouva un argument massue pour convaincre un maréchal des logis-chef parachutiste, M. X, de démissionner de la gendarmerie. Il lui garantit une embauche de garde du corps auprès de Bernard Tapie. Mais ce dernier confondra rapidement la fonction de garde du corps avec celle de domestique, porteur de sacs et de valises. Il finit par traiter l'ancien parachutiste de « connard », mot très prisé semble-t-il par Nanar. Bref, la reconversion du gendarme-para chez le Marseillais de La Courneuve s'acheva avant d'avoir commencé. Le dossier remonta jusqu'à Christian Prouteau.

Ce dernier propose une autre reconversion : comme chef des gardes du corps, cette fois, auprès d'un homme d'affaires africain